



N° Adhérent :

POUVOIR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Je (nous) soussigné(s)

agissant en qualité de Membre(s) de l'**APST37** constituée pour mandataire, sans faculté de substituer :

M

pour me représenter à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** convoquée pour le **28 mars 2022**.

En conséquence, assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire, signer les feuilles de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Fait àle 2022

Signature de l'adhérent

La présente procuration doit impérativement être reçue au siège de l'Association ou par mail (AGE2022@apst37.fr) avec indication d'un mandataire adhérent de l'Association et ce cinq jours ouvrables avant la réunion de l'Assemblée, soit le 21 mars 2022 au plus tard. Pour valider ce document, merci de bien vouloir le signer.

Raison sociale :

N° Adhérent :

M

Assistera

N'assistera pas

(dans ce cas, merci de retourner le pouvoir dûment complété)

à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mars 2022 à 16 h 00.
Lieu : APST37, 2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski, 3^{ème} étage
37170 CHAMBRAY-LES-TOURS